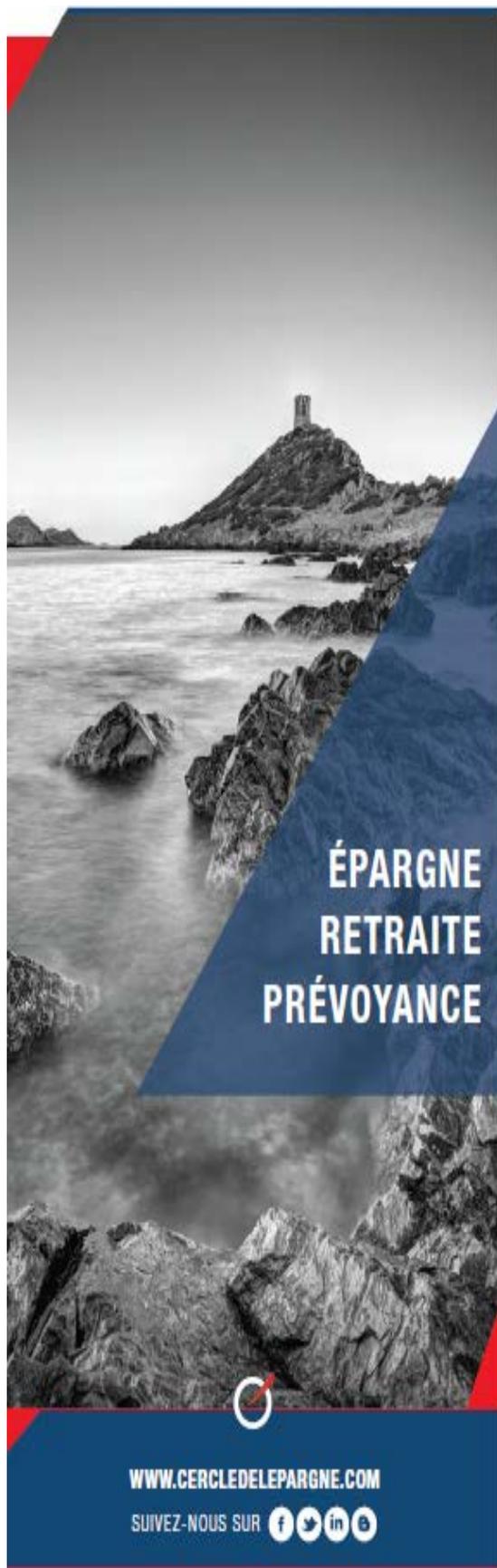


LE DOSSIER DU MOIS NOVEMBRE 2016

REVENUS, ÉPARGNE ET RETRAITE

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance
104-110, Boulevard Haussmann • 75008 PARIS
Tél.: 01 76 60 85 39 • 01 76 60 86 05
contact@cercledelepargne.fr
www.cercledelepargne.com



SOMMAIRE

ÉPARGNE : DES ATTENTES DIFFÉRENTES SELON LES REVENUS	3
<i>Le risque : l'apanage des plus aisés</i>	3
<i>placement immobilier : les classes moyennes sont les seules à privilégier la transmission aux héritiers</i>	4
<i>Épargne financière : l'importance du rendement croît avec les revenus</i>	4
<i>L'assurance-vie devance l'immobilier au sein des classes populaire</i>	5
<i>Assurance-vie : la garantie du capital une priorité pour les petits épargnants et les classes moyennes</i>	6
PERCEPTION ET PRÉPARATION DE LA RETRAITE SELON LES REVENUS	6
<i>La retraite une source d'inquiétudes pour les revenus modestes...</i>	6
<i>...Qui justifierait de travailler plus longtemps</i>	7
<i>La peur de faillite du système de retraite est d'autant plus forte que les revenus sont faibles</i>	7
<i>Les titulaires de revenus modestes très opposés au report de l'âge légal de départ à la retraite</i>	8
<i>Les classes moyennes favorables à l'unification des régimes et au développement de l'épargne longue</i>	8
<i>L'épargne-retraite : Une question de moyens avec des finalités différentes selon ses revenus</i>	9
<i>À quoi peut bien servir l'épargne-retraite ?</i>	10
<i>Les principales vertus de la capitalisation selon le niveau de revenus</i>	10
<i>L'épargne longue pour préparer la retraite des classes moyennes et des ménages à faibles revenus</i>	11

REVENUS, ÉPARGNE ET RETRAITE

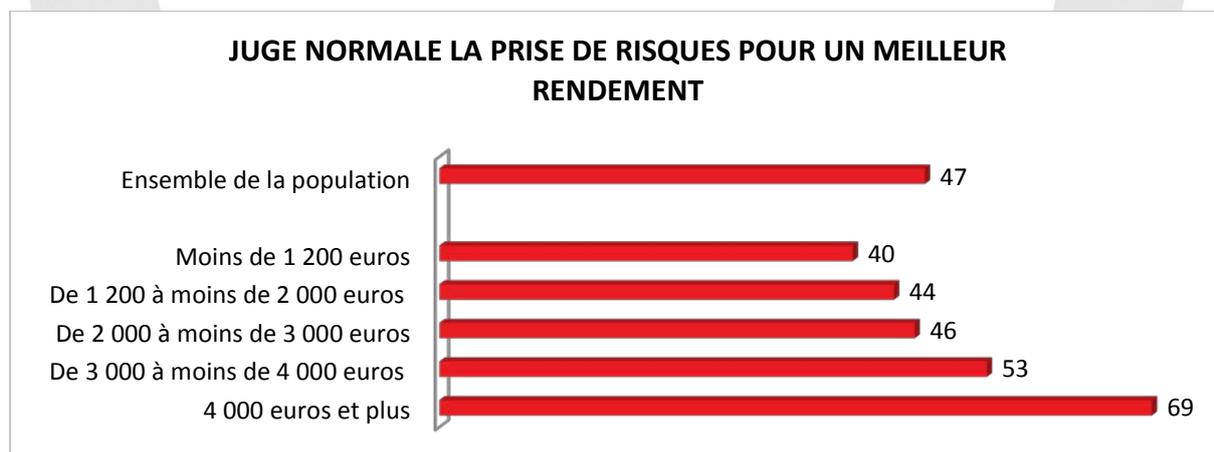
Les Français épargnent et ils déclarent le faire afin de préparer leur retraite mais évidemment cette appétence est fonction de leur niveau de revenus. L'équipe du Cercle a repris les résultats de l'enquête 2016, les Français, leur épargne et leur retraite en prenant en compte leurs revenus.

Si les Français sont, pris dans leur moyenne, globalement épargnants, dans les faits, l'effort d'épargne se concentre sur les 20 % des Français les plus riches.

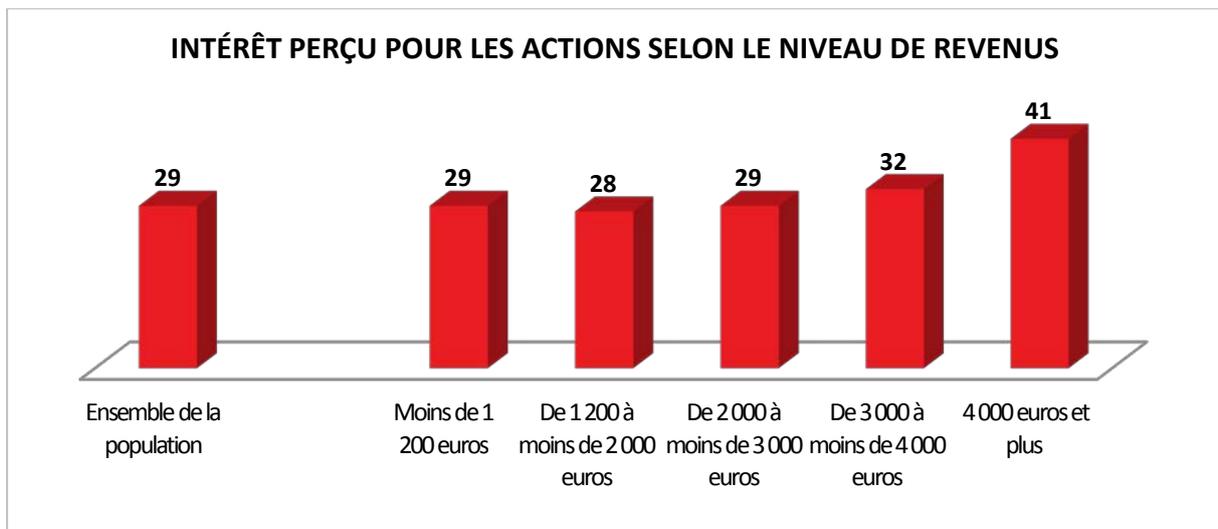
ÉPARGNE : DES ATTENTES DIFFÉRENTES SELON LES REVENUS

LE RISQUE : L'APANAGE DES PLUS AISÉS

L'épargnant modeste a peur de perdre le capital qu'il a réussi à accumuler avec peine, d'où un faible goût pour le risque. Ce comportement se retrouve chez les plus riches pour d'autres raisons. Pour faire face à des impôts élevés, il est important d'avoir des revenus récurrents et stables, ce qui n'incite pas à la prise de risque. Il n'en demeure pas moins que les détenteurs de revenus supérieurs à 4 000 euros par mois considèrent à 69 % qu'il est normal de prendre des risques pour espérer obtenir un meilleur rendement. La part des sondés partageant cet avis augmente avec les revenus, ainsi seules 40 % des personnes dont les revenus sont inférieurs à 1 200 euros partagent ce point de vue contre 47 % pour l'ensemble des Français.

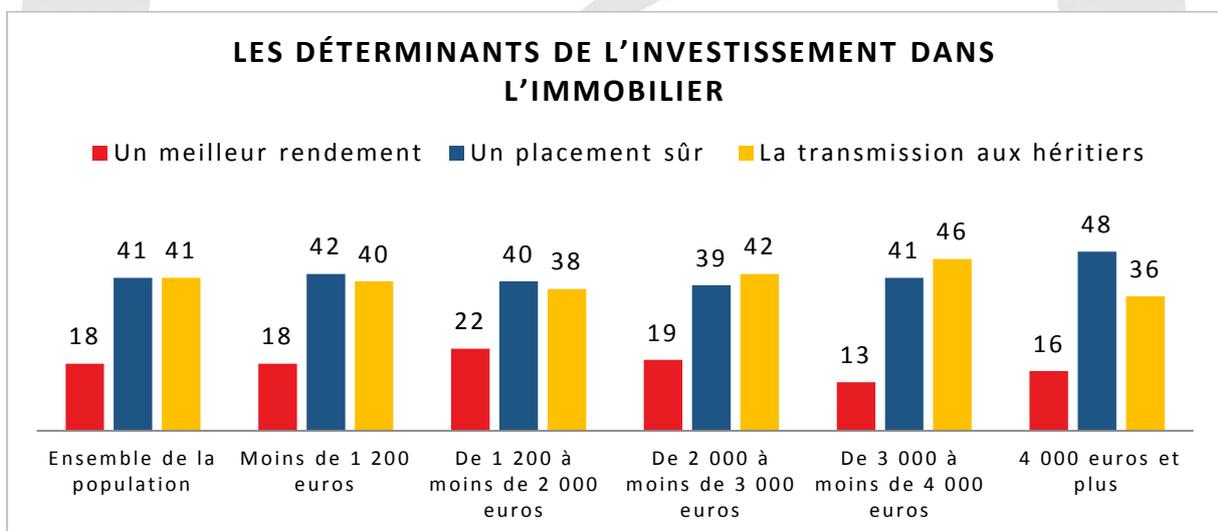


De fait, le placement actions attire 41 % des Français gagnant plus de 4 000 euros par mois quand seulement 29 % des Français, tous niveaux de revenus confondus, jugent ce placement intéressant.



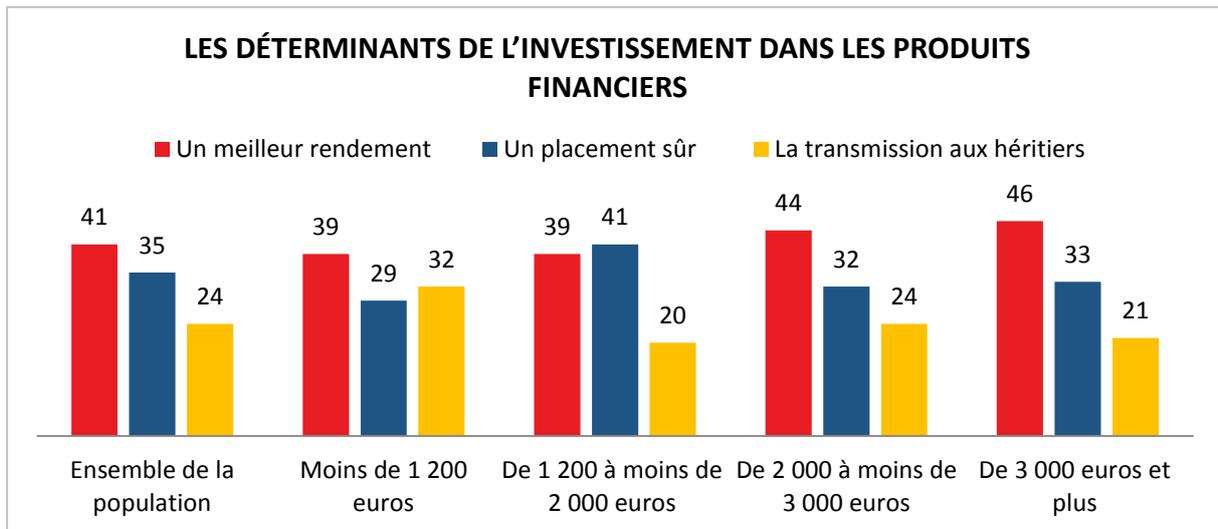
PLACEMENT IMMOBILIER : LES CLASSES MOYENNES SONT LES SEULES À PRIVILÉGIER LA TRANSMISSION AUX HÉRITIERS

Face à un investissement dans l'immobilier, revenus modestes et revenus supérieurs privilégient la sécurité du placement quand les classes moyennes mettent davantage en avant la transmission aux héritiers.



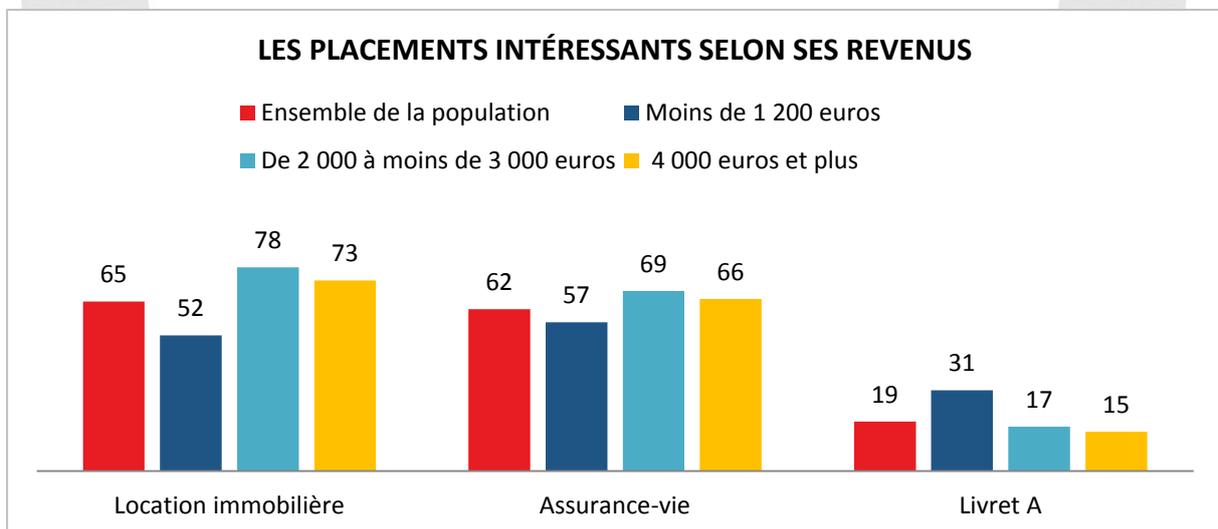
ÉPARGNE FINANCIÈRE : L'IMPORTANCE DU RENDEMENT CROÎT AVEC LES REVENUS

Plus les revenus sont élevés et plus le rendement constitue un déterminant de poids face à un investissement dans un produit financier pour atteindre 46 % des citations parmi les plus aisés. Il arrive presque toujours en tête des citations devant la sécurité du placement puis la transmission aux héritiers, deux facteurs qui évoluent inversement proportionnellement aux revenus. Seule exception, les titulaires de revenus compris entre 1200 et 2000 euros qui privilégient la sécurité du placement (41 %).



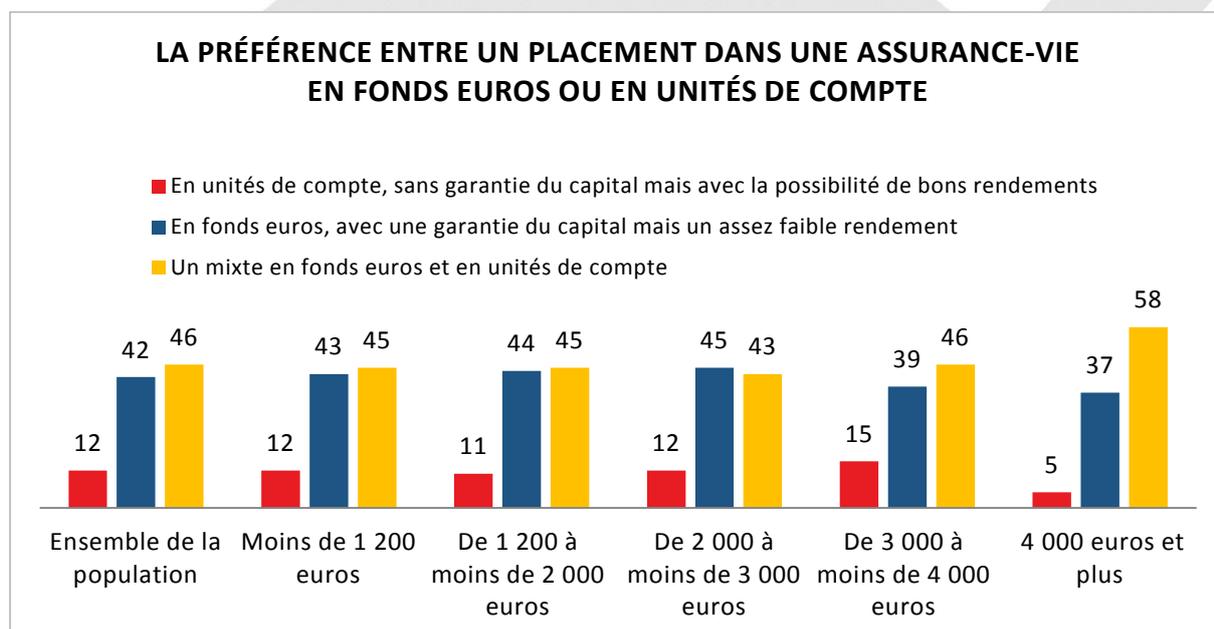
L'ASSURANCE-VIE DEVANCE L'IMMOBILIER AU SEIN DES CLASSES POPULAIRES

L'immobilier, considéré comme une valeur-refuge par l'ensemble des Français, reste l'apanage des classes moyennes et des classes aisées. Les populations aux revenus les plus modestes, faute de pouvoir y accéder, se tournent vers l'assurance-vie et l'épargne réglementée. Ainsi 57 % des épargnants les plus modestes considèrent l'assurance-vie intéressante (52 % pour l'immobilier locatif) et près d'un sur 3 cite le Livret A contre 19 % pour l'ensemble de la population et seulement 15 % pour les détenteurs de revenus supérieurs à 4 000 euros.



ASSURANCE-VIE : LA GARANTIE DU CAPITAL UNE PRIORITÉ POUR LES PETITS ÉPARGNANTS ET LES CLASSES MOYENNES

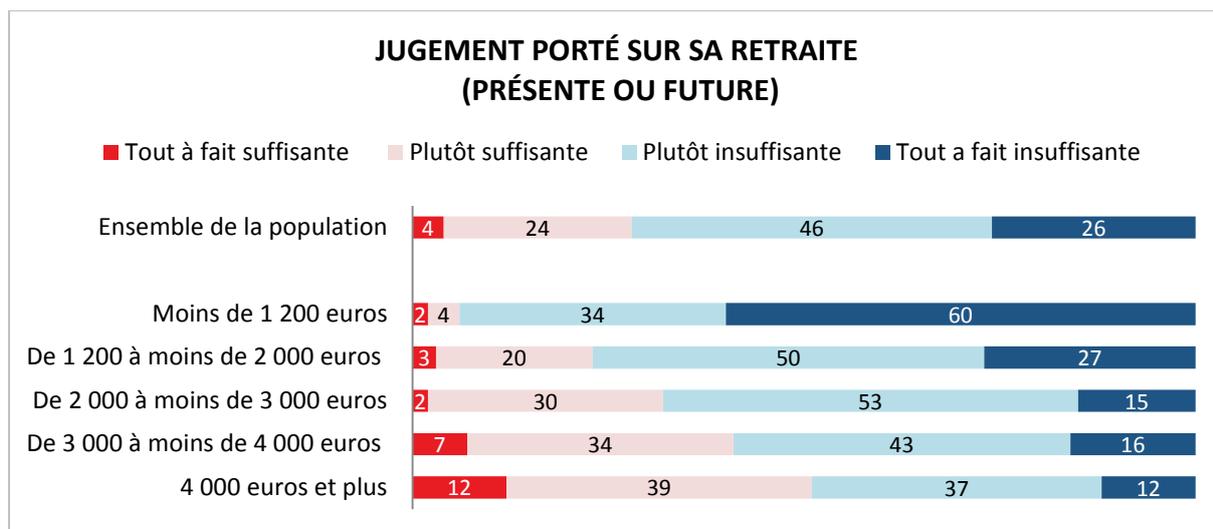
Jusqu'à 3 000 euros de revenus, les sondés semblent partagés entre les contrats en fonds euros et les contrats mixtes avec près de 45 % de citations pour ces deux types de supports. Un choix qui tient à la volonté affichée de faire prédominer la sécurité du placement. Les ménages dont les revenus se situent à 4 000 euros et plus se démarquent des autres en affichant une nette préférence (58 %) pour les contrats mixtes. Toutefois, la sécurisation de l'épargne est également au cœur des préoccupations de ces derniers qui boudant de manière plus marquée les contrats mono supports en unités de compte.



PERCEPTION ET PRÉPARATION DE LA RETRAITE SELON LES REVENUS

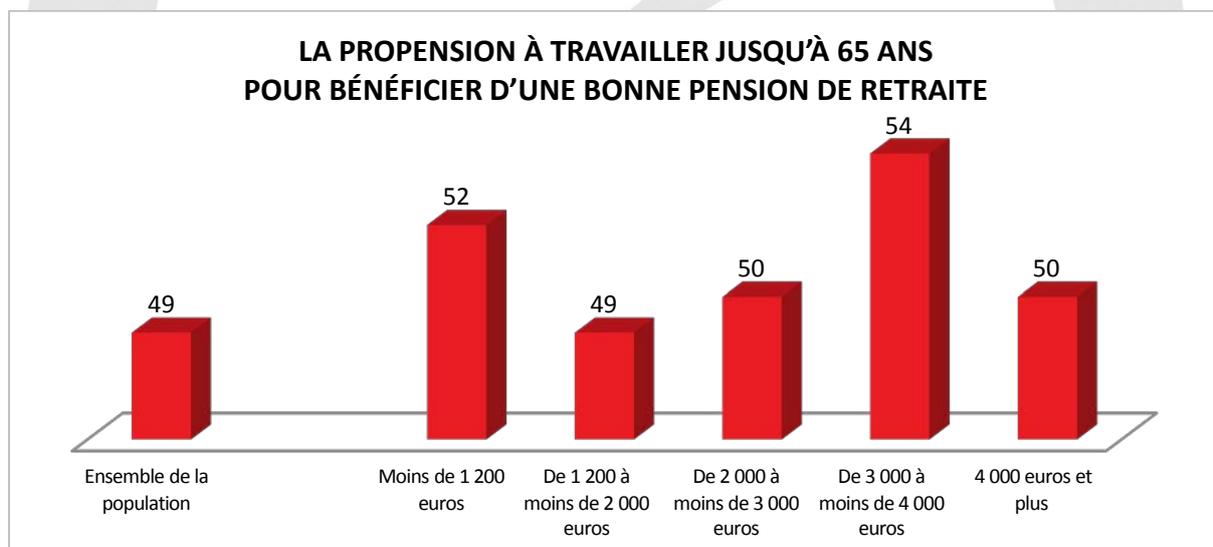
LA RETRAITE UNE SOURCE D'INQUIÉTUDES POUR LES REVENUS MODESTES...

Ce n'est qu'à partir de 4 000 euros de revenus, que les Français considèrent – à une courte majorité (51 %) – que leur pension est ou sera suffisante pour vivre correctement. Sans surprise, les ménages dont les revenus se situent à moins de 1 200 euros par mois considèrent massivement que leur retraite est ou sera « tout à fait insuffisante ». Ils sont ainsi à 60 % à le penser contre 26 % pour l'ensemble de la population.



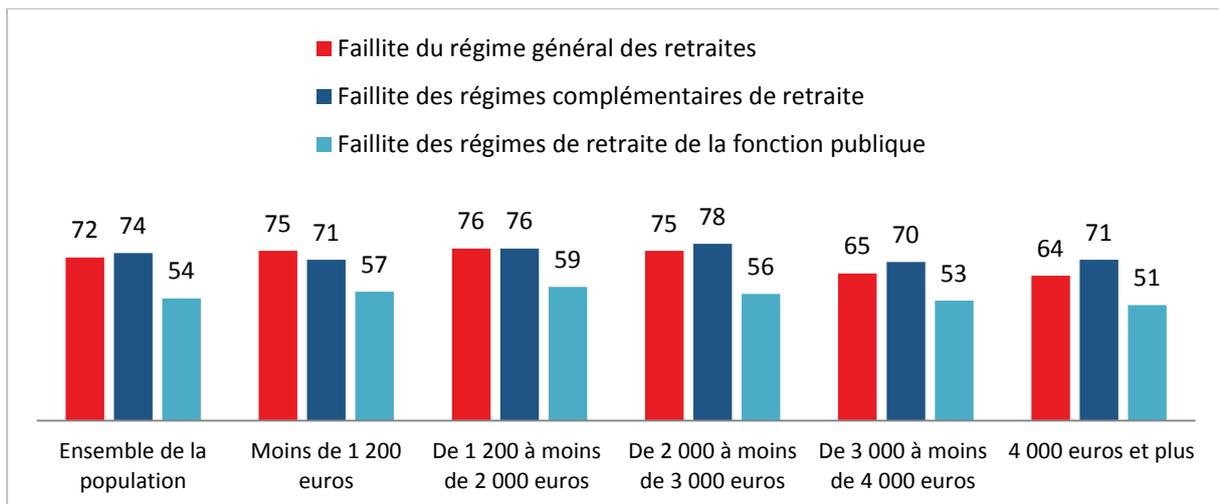
...QUI JUSTIFIERAIT DE TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS

Les Français ne sont guère favorables à l'idée de travailler plus longtemps, seulement 49 % seraient prêts à le faire pour avoir une meilleure pension. Les revenus modestes sont disposés à travailler plus pour avoir une meilleure pension ; c'est également le cas pour les titulaires de revenus moyens (respectivement 52 et 54 %).



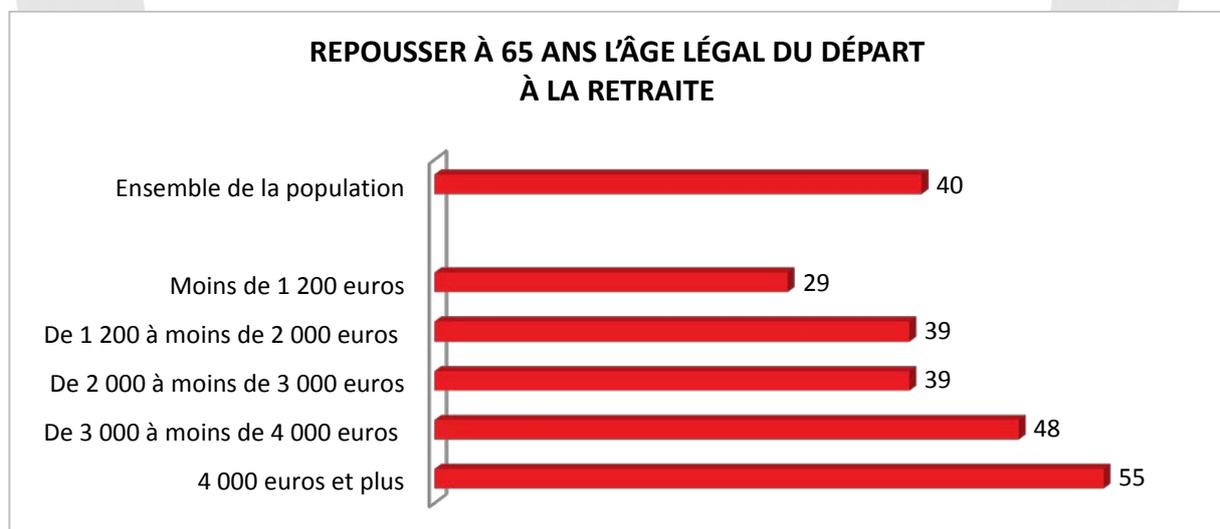
LA PEUR DE FAILLITE DU SYSTÈME DE RETRAITE EST D'AUTANT PLUS FORTE QUE LES REVENUS SONT FAIBLES

Les pensions de retraite assurent la quasi-totalité des revenus à la retraite pour les titulaires de revenus modestes. Par ailleurs, la retraite est perçue comme un élément important du pacte social d'où une vive appréhension vis-à-vis d'une éventuelle faillite des régimes par répartition.



LES TITULAIRES DE REVENUS MODESTES TRÈS OPPOSÉS AU REPORT DE L'ÂGE LÉGAL DE DÉPART À LA RETRAITE

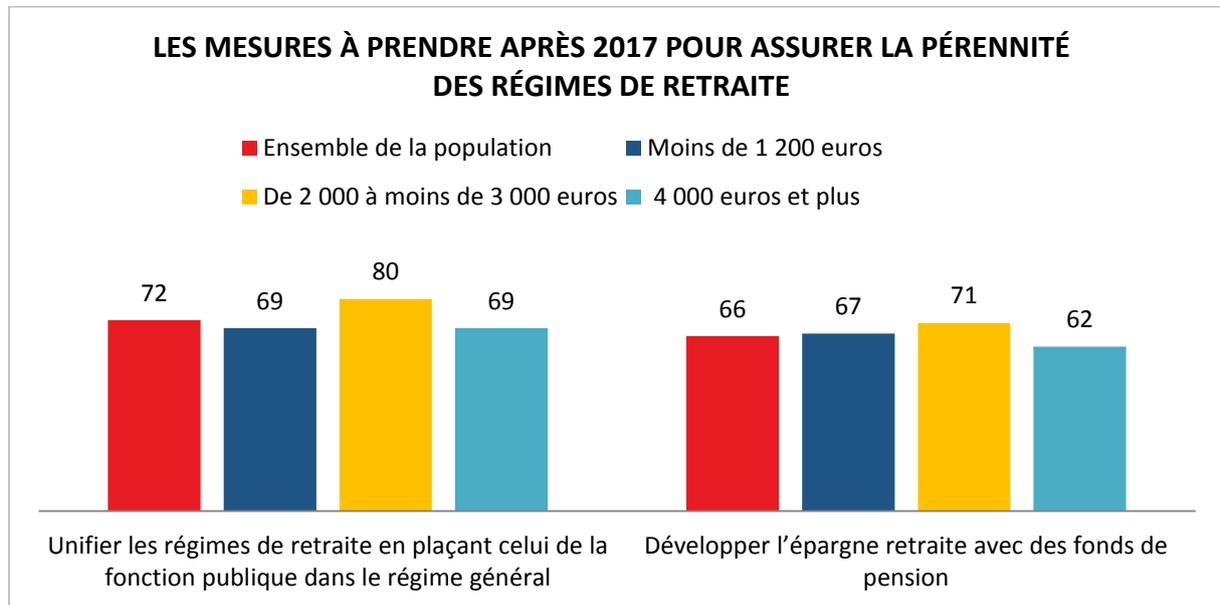
Si les titulaires de revenus modestes se disent prêts à travailler plus longtemps dans le but d'améliorer leur future pension, ils sont hostiles à un report de l'âge légal de départ à la retraite. À l'inverse, la proportion de réponses en faveur de cette mesure progresse avec les revenus pour atteindre 55 % des citations parmi les sondés les plus aisés (4 000 euros et plus). Ceux qui bénéficient de revenus élevés occupent des fonctions de cadres ou sont des indépendants. Ils partent en moyenne au-delà de 62 ans et sont donc naturellement assez favorables à un report de l'âge de départ à la retraite.



LES CLASSES MOYENNES FAVORABLES À L'UNIFICATION DES RÉGIMES ET AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉPARGNE LONGUE

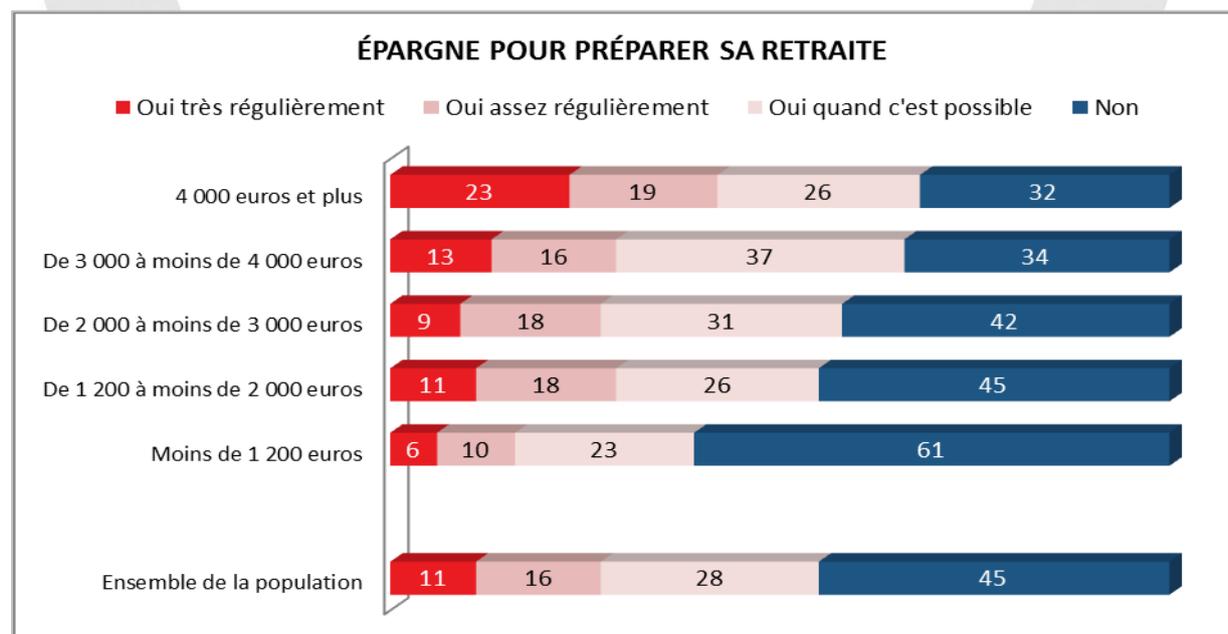
Afin d'assurer la pérennité des retraites, les sondés disposant de revenus se situant entre 2000 et 3000 euros sont plus nombreux à citer l'unification des régimes de retraites ou le développement de l'épargne-retraite. La demande d'équité est forte

chez ceux qui pensent que le régime des retraites peut faire faillite et que les réformes mises en œuvre depuis plus de vingt ans les pénalisent.



L'ÉPARGNE-RETRAITE : UNE QUESTION DE MOYENS AVEC DES FINALITÉS DIFFÉRENTES SELON SES REVENUS

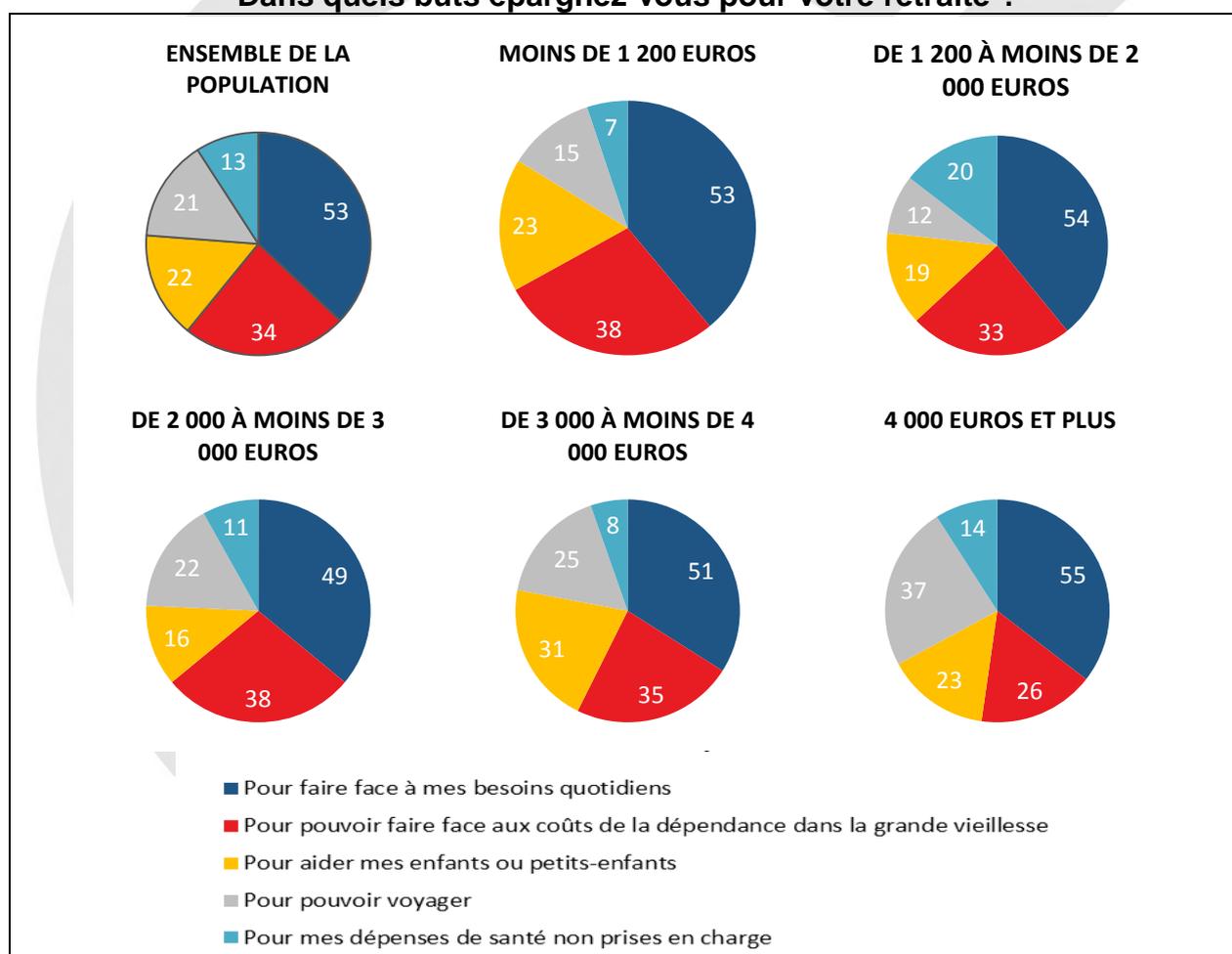
Faute de moyens suffisants, seule une minorité des sondés à faibles revenus épargne pour la retraite (39 % contre 55 % pour l'ensemble des Français tous niveaux de revenus confondus). À l'inverse, les sondés les plus aisés sont plus nombreux à épargner très régulièrement dans cette optique (23 % au-delà de 4 000 euros, contre 13 % entre 3000 et 4000 et 11 % pour l'ensemble de la population).



À QUOI PEUT BIEN SERVIR L'ÉPARGNE-RETRAITE ?

Quel que soit le montant de revenus, l'épargne-retraite vise à assurer le financement du quotidien. Il est à remarquer que pour les titulaires de revenus dépassant 4 000 euros, le recours à l'épargne-retraite pour financer la dépendance est moins prégnant. Si les 20 % des ménages les plus aisés ont l'espérance de vie la plus longue, ils pensent également avoir moins de risques d'être confrontés à la dépendance. Par ailleurs, leurs revenus issus de leurs pensions sont jugés suffisants pour les mettre à l'abri du besoin en cas de dépendance. En revanche, pour cette catégorie de la population, l'épargne-retraite doit servir au financement des loisirs et des voyages.

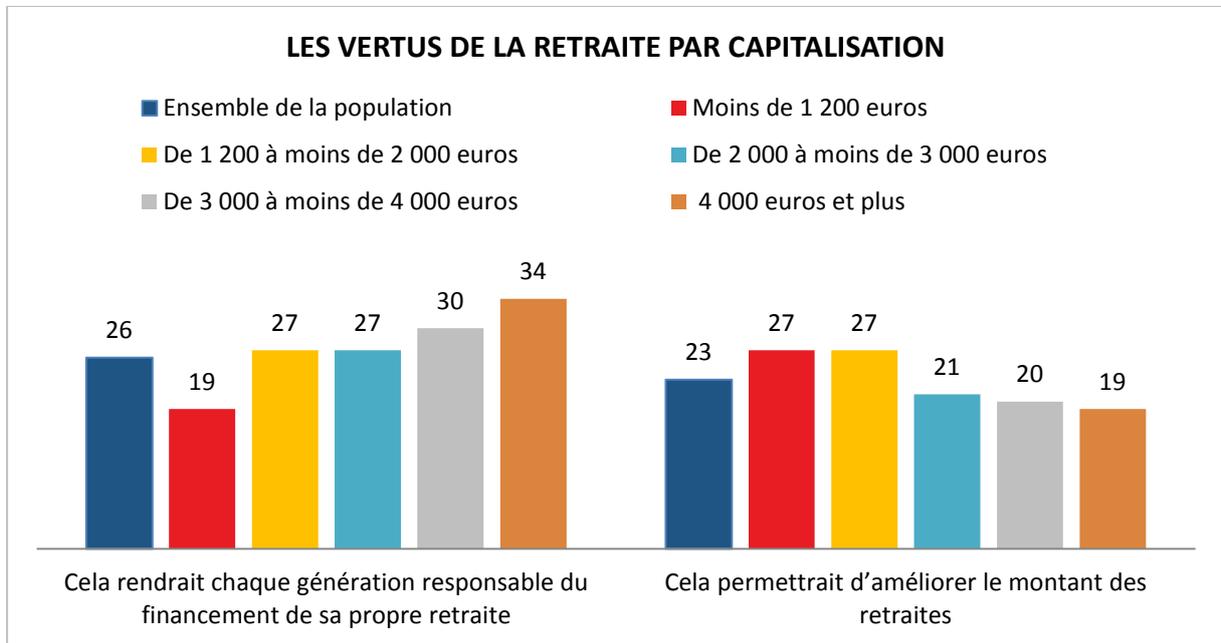
Dans quels buts épargnez-vous pour votre retraite ?



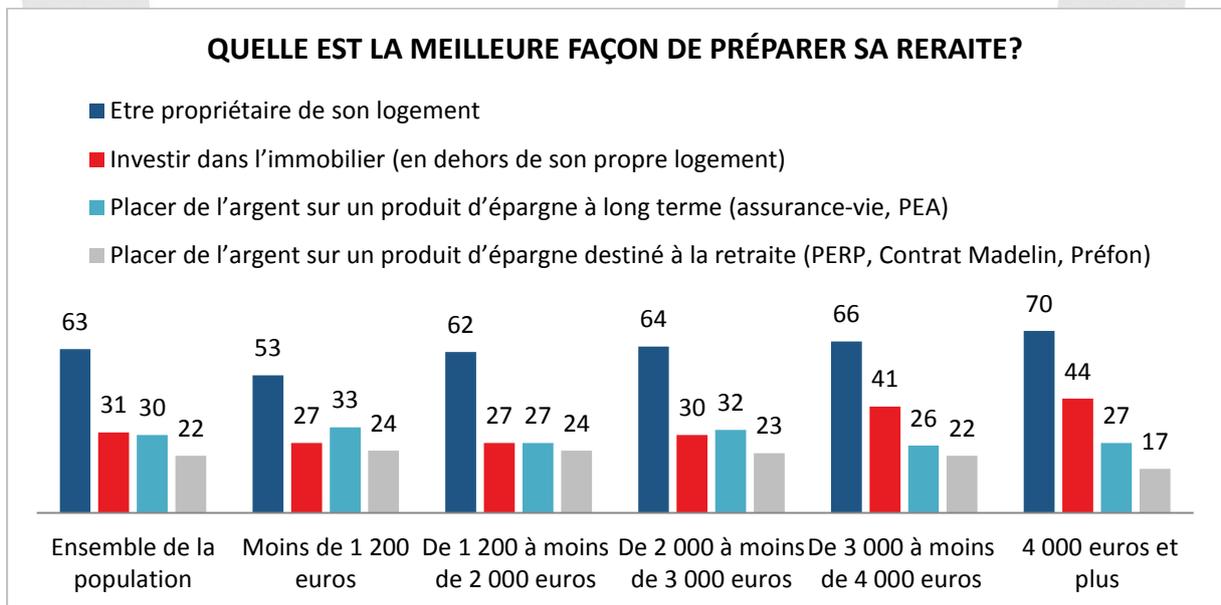
LES PRINCIPALES VERTUS DE LA CAPITALISATION SELON LE NIVEAU DE REVENUS

La capitalisation n'est plus un sujet tabou, avec 66 % des Français favorables au développement de l'épargne-retraite avec des fonds de pension pour assurer le financement des retraites. Toutefois, les vertus de cette mesure divergent selon les conditions de vie. Ainsi les classes moyennes supérieures et les classes aisées estiment plus largement que l'introduction de la capitalisation permettrait de rendre

chaque génération responsable du financement de sa propre retraite quand les catégories sociales les plus modestes citent plus volontiers l'amélioration des pensions.



L'ÉPARGNE LONGUE POUR PRÉPARER LA RETRAITE DES CLASSES MOYENNES ET DES MÉNAGES À FAIBLES REVENUS



Si tous niveaux de revenus confondus, la détention de sa résidence principale constitue majoritairement le meilleur moyen de préparer sa retraite, le poids de l'immobilier tend à s'accroître avec les revenus. Ainsi quand seulement 53 % des sondés disposant moins de 1 200 euros citent le fait d'être propriétaire de son

logement ils sont 70 % à le faire parmi les sondés disposant de 4 000 euros et plus de revenus mensuels. On constate le même phénomène en ce qui concerne l'investissement dans l'immobilier locatif qui obtient 44 % des citations parmi les sondés les mieux lotis. L'épargne long terme devance de ce fait l'immobilier locatif pour les ménages dont les revenus n'excèdent pas 3 000 euros. Le coût de l'immobilier peut expliquer ce positionnement plus équilibré d'autant que l'assurance-vie, principal vecteur de l'épargne longue, est accessible à tous et peut répondre à des besoins multiples de par sa souplesse.

** À la demande du Cercle de l'Épargne, le Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (CECOP) a conduit une étude sur les Français, la retraite et l'épargne. L'enquête a été réalisée sur Internet du 19 au 22 avril 2016 auprès d'un échantillon de 1 003 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'Institut français d'opinion politique (IFOP).*

Retrouvez la lettre et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cercleredelegpargne.fr

Sur le site vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien Directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Philippe Brossard**, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, **Jean-Marie Colombani**, ancien Directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Paul Fitoussi**, professeur des universités à l'IEP de Paris, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, **Christian Gollier**, Directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et Directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **François Héran**, Directeur de recherche à l'INED et Ancien Directeur du département des sciences humaines et sociales de l'Agence Nationale de la Recherche, **Jérôme Jaffré**, Directeur du CECOP, **Florence Legros**, Directrice Générale de l'ICN Business School ; **Jean-Marie Spaeth**, Président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et Président de Thomas Vendôme Investment.

Ce dossier est une publication du Cercle de l'Épargne.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Philippe Crevel : pcrevel@gmail.com

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercleredelegpargne.fr



AG2R LA MONDIALE

